



PAUVRETÉ ET RICHESSE, survol biblique¹

Tout travail qui veut résumer en si peu de place un thème aussi important et riche du corpus biblique sera inévitablement réducteur et pauvre².



FRANÇOIS-JEAN MARTIN

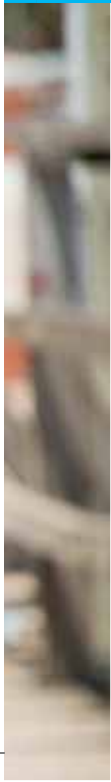
L'Ancien Testament

Les parties historiques du Pentateuque mettent d'abord en valeur le caractère positif des richesses : Dieu désirait bénir son peuple en lui accordant des biens matériels, en particulier dans le luxuriant pays de Canaan. Ayant reçu ces bénédictions, ils devaient pouvoir à leur tour bénir tous les peuples de la Terre. Les parties légales de ces mêmes livres préparaient les Israélites à obéir à Dieu et par conséquent à jouir de ses bénédictions. Mais

dans le domaine matériel, ce sont surtout les restrictions imposées par la Loi concernant l'usage et l'accumulation des biens qui sont remarquables. Le peuple de Dieu ne doit pas oublier que tout appartient à Dieu et qu'Il veut que chacun puisse en bénéficier. Dans les autres livres histo-

¹ Pour écrire cet article, je me suis servi d'extraits du livre de Craig Blomberg « *Ne me donne ni pauvreté ni richesse* », Excelsis, Collection Terre Nouvelle, 2001, dont j'avais fait la recension pour « Servir » en le recommandant.

² Mais il peut donner envie au lecteur d'aller plus loin. Je leur conseille alors la lecture du livre de Craig Blomberg.



riques de l'Ancien Testament, les cycles d'obéissance et de désobéissance s'enchaînent, accompagnés des conséquences du comportement des Israélites à l'égard des lois de Dieu.

Avec l'avènement de la monarchie, les mesures de « liberté et de justice pour tous » qui avaient pu être développées par les générations précédentes vont progressivement disparaître. Le fossé entre riches et pauvres va se creuser et la première de ces catégories se réduire graduellement. La richesse sera de plus en plus concentrée entre les mains de la famille royale et de ses courtisans. Une poignée de riches propriétaires terriens va absorber une partie toujours plus grande du pays. Il est difficile de déterminer exactement l'extension de ce processus durant la période vétérotestamentaire, mais les développements intertestamentaires ne feront qu'exacerber ces inégalités. Il n'est pas surprenant que cette injustice économique soit un des thèmes majeurs des prophètes, qu'elle soit également invoquée pour expliquer l'exil, puis l'absence de véritable restauration postexilique et la situation de dépendance prolongée. Cependant, les péchés économiques d'Israël ne sont jamais sans lien avec son idolâtrie : l'adoration des faux dieux conduit à l'égoïsme matériel.

Les écrits de sagesse et de poésie de l'Ancien Testament développent deux thèmes qui semblent s'opposer : la richesse comme récompense à la fidélité et au travail, et la critique des mauvais riches et des richesses mal acquises. Job et l'Ecclésiaste sont un très fort rejet de la théologie de la prospérité : non,

la fidélité n'est pas synonyme de bénédiction. Donc la pauvreté et la maladie ne sont pas signes d'infidélité ou de péché. Avec son corollaire : l'infidélité n'empêche pas la richesse, la réussite, la longévité et la santé et donc la richesse n'est pas signe de fidélité. Ces deux livres protestent en particulier contre toute prétention humaine à la justice. Ces deux ouvrages, ainsi que les Psaumes et le Livre de Daniel, prépareront le terrain à une doctrine qui sera formulée plus précisément durant la période intertestamentaire : le jour du jugement et le monde à venir sont les seules solutions véritables et équitables à l'injustice du monde.

La période intertestamentaire

La pensée juive, grecque et romaine des siècles précédant l'époque du Nouveau Testament est si diverse qu'elle en est déroutante. Pourtant, dans l'ensemble, la pensée juive, plus qu'aucune idéologie gréco-romaine, valorise les pauvres et insiste sur l'intérêt de Dieu pour leur situation. Parmi les apocryphes et les pseudépigraphes, seul le Siracide fait des biens matériels un de ses thèmes majeurs. La diversité de sa contribution correspond à celle de son prédécesseur canonique du même genre littéraire, le livre des Proverbes. Enfin, les Esséniens de Qumrân cultivaient un idéal monastique et communautaire, tout en maintenant un certain degré de propriété privée.

Le Nouveau Testament

Dieu veut que son peuple, l'Église, répartisse sa richesse plus équitablement. Pour Jésus, Dieu et Mammon sont

des maîtres rivaux ; en fin de compte, on ne peut servir que l'un des deux. Le royaume de Dieu a une composante financière importante, centrée sur l'aumône. Jésus et ses disciples ont volontairement limité leurs revenus à cause de leur ministère, et l'Église du livre des Actes a adopté le principe de la bourse commune et créé, à Jérusalem, un mécanisme provisoire de partage communautaire en application des principes universels de protection des pauvres. Dans le livre des Actes, ces principes conduiront plus tard à l'institution plus durable d'un « fond diaconal » pour aider les veuves et les pauvres et à des collectes en faveur des croyants nécessiteux au-delà de la communauté locale.

À première vue, Jacques et Paul semblent aussi différents qu'il est possible de l'être, y compris dans le domaine de la pauvreté et de la richesse. Ces termes sont d'ailleurs rarement employés par Paul, alors que la dénonciation des péchés des riches injustes occupe une grande partie de l'enseignement de Jacques. Mais une étude plus attentive des épîtres de Paul révèle que les questions d'argent font également partie de ses préoccupations. Paul veille tout particulièrement à saper les pratiques hellénistiques de réciprocité et la relation traditionnelle de patron à client. Pour lui, tous les chrétiens doivent devenir des bienfaiteurs, même si c'est modestement. La collecte en faveur des pauvres de Jérusalem donne l'occasion à Paul d'énoncer en détail ces principes et d'autres du même ordre (2 Co 8-9).

Les écrits de Paul et de Luc sont les meilleurs indicateurs de la présence croissante d'une classe moyenne, voire même supérieure, dans l'Église chrétienne

naissante. Aucun de ces deux auteurs n'appelle les croyants riches à échanger de place avec les pauvres ; ils doivent simplement donner de leur superflu, mais aussi être honnêtes en définissant ce qui est superflu. Le reste des épîtres du Nouveau Testament et l'Évangile selon Jean n'ajoutent aucun nouvel élément, mais reproduisent occasionnellement les précédents. Cependant, le livre de l'Apocalypse clôt le canon en décrivant une situation extrême, dans laquelle le monde déchu est tellement corrompu que les disciples fidèles devront se séparer du système et des pratiques économiques du reste de l'humanité.

Le Nouveau Testament prolonge les grands principes de l'Ancien Testament et du judaïsme intertestamentaire, avec néanmoins une omission manifeste : la richesse matérielle n'y est jamais promise comme récompense systématique à l'obéissance spirituelle ou au travail appliqué. Cette omission provient directement du fait que le peuple de Dieu n'est plus défini comme un groupe ethnique vivant sur un territoire donné par Dieu. Cela ne signifie pas que les promesses de l'Ancien Testament soient entièrement spiritualisées. Le peuple de Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testaments jouira un jour des bénédictions de la terre, étendues au monde entier et finalement à l'univers restauré. Mais dans le temps présent, avant la venue du Christ, on ne peut rien dire du niveau de prospérité que Dieu accordera à un croyant donné. Cependant, tous les chrétiens devraient avoir accès à des maisons et à des terres, « cent fois plus dès à présent », grâce à la générosité des chrétiens qui partagent les uns avec les autres (voir Mc 10.29-30).
F-J.M.

PAUVRETÉ & PARTAGE

Le problème de la pauvreté apparaît de façon si permanente dans la Bible – Ancien et Nouveau Testaments – qu’il faudrait de nombreuses pages de cette Revue pour faire un inventaire des textes qui s’y rapportent. Pour échapper au piège d’une massive énumération de références bibliques, nous avons opté pour une approche plus synthétique de la question.

Précisons que la notion biblique de pauvreté n’est pas uniquement une question pécuniaire, mais concerne tous les domaines de l’existence : pauvreté économique (famine, maladie), pauvreté sociale (exclusion, esclavage, solitude), pauvreté psychologique (sentiment d’infériorité, d’insécurité), pauvreté spirituelle (culpabilité, éloignement de Dieu, crainte de la mort). Dans les Evangiles, les deux versions de la première béatitude mettent en évidence cette double dimension de la pauvreté : « Heureux les pauvres en esprit » (Mt 5.3) et « Heureux vous qui êtes pauvres » (Lc 6.20).



JACQUES
BLANDENIER

Israël

L’Ancien Testament appelle les membres du peuple de Dieu à pratiquer la justice et l’équité. Bien plus : à aimer son prochain et l’étranger comme soi-même (Lv 19.33-34). Or l’amour, au sens biblique, n’est pas d’abord un sentiment. C’est un engagement en faveur d’autrui et il se traduit par des actes définis par les nombreux commandements bibliques concernant les réalités de la vie quotidienne. Etre attentif à la détresse d’autrui, protéger les plus faibles, les vieillards et les handicapés, partager son pain avec celui qui a faim, lui ouvrir sa maison, vêtir celui qui est nu, avoir égard à tous ceux que les circonstances de la vie ont frappés. Dans ce domaine, la trilogie de la fragilité revient comme un refrain : la veuve, l’orphelin, l’étranger¹. Il n’y a aucune place dans le peuple de Dieu pour l’égoïsme et l’in-

¹ Dans l’Antiquité, l’étranger n’est pas un touriste au portefeuille bien garni, mais un réfugié fuyant la famine ou l’oppression ; dépourvu de tout soutien, il est très vite réduit à l’esclavage.

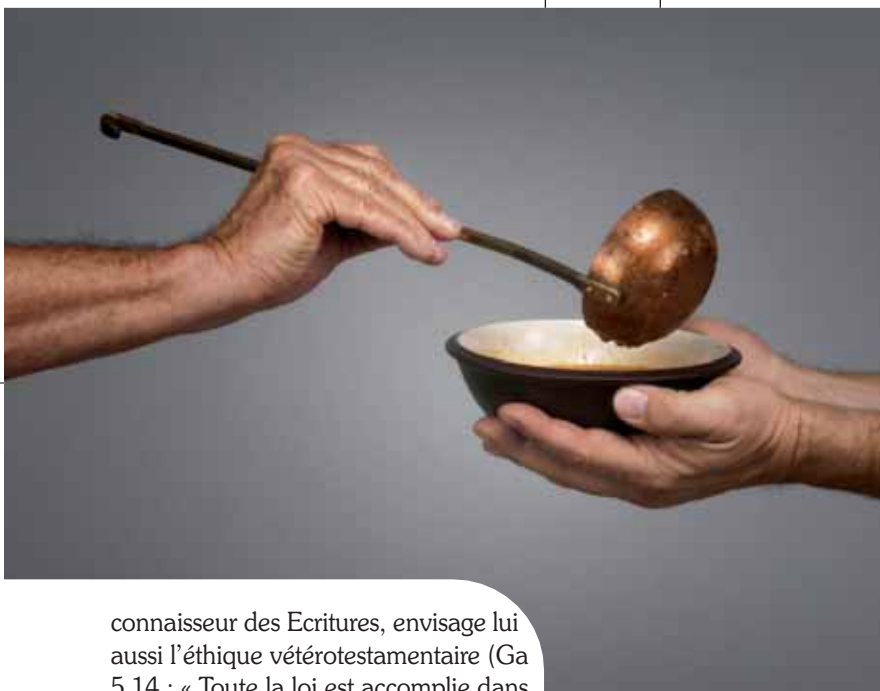
PAUVRETÉ-SOLIDARITÉ

différence au sort de son prochain – pas plus que Dieu lui-même n'est indifférent à la souffrance de son peuple (Exode 3.7... entre beaucoup d'autres).

Cet amour actif est la substance de tous les commandements bibliques comme Jésus l'exprimera par le sommaire de la loi ; c'est ainsi que l'apôtre Paul, ancien pharisien et grand

lois d'Israël interdisent aux maîtres d'exploiter leurs ouvriers : un juste salaire est une exigence biblique (Dt 24.14-15). L'épître de Jacques retentit d'un écho explosif à ce commandement (Jc 5.1-6) ! Des règles strictes encadrent le prêt et l'endettement. Le créancier a l'interdiction de mettre son débiteur sous pression en conservant des gages dont ce dernier a

besoin pour survivre (Dt 24.10-13). L'année sabbatique, tous les 7 ans, « remet les compteurs à zéro » en libérant ceux que l'endettement a réduits en esclavage. Les lois concernant le glanage sont intéressantes à plus d'un titre et peuvent être actualisées : d'une part, elles signalent un refus de la « maximalisation du profit » sans égard pour ceux qui sont au chômage, d'autre



connaisseur des Ecritures, envisage lui aussi l'éthique vétérotestamentaire (Ga 5.14 : « Toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même », ou Rm 13.8-10).

L'Ancien Testament exhorte à pratiquer la miséricorde à titre personnel envers les indigents, mais on y trouve aussi une législation dont l'objectif est préventif (on se situe alors à un niveau plus politique qu'individuel) : pour prévenir la paupérisation, pour empêcher que les riches profitent de leur situation de force pour exploiter ceux qui sont sans défense. Les

part elles n'incitent pas les paresseux à faire l'aumône : glaner n'est pas mendier, mais obtenir le droit de travailler, comme l'illustre le livre de Ruth (ch. 2).

Le message des prophètes poursuit le même objectif. En fait, ils ne prêchent rien d'autre que les prescriptions des lois mosaïques, mais les actualisent d'après ce qu'ils ont sous leurs yeux – ce qui les conduit à une grande sévérité dans l'annonce du jugement qui frappera le peuple et surtout ses dirigeants, qui ont

bafoué les droits des pauvres et négligé de secourir les plus faibles parmi eux.

Depuis Esaïe jusqu'à Malachie, en passant par Jérémie, Ezéchiel, Amos, Michée, les accents courageux et sans concession du message social des prophètes envoyés par l'Éternel à son peuple sont une constante qui retient trop peu l'attention des lecteurs actuels de la Bible.

Pour résumer, relevons quatre motivations à l'engagement dans ce combat : 1°) *Le souvenir* : les commandements à Israël pour qu'il prenne soin des pauvres ont pour levier une phrase qui revient plus de quatre-vingts fois dans l'Ancien Testament : « Tu te souviendras que tu étais esclave en Égypte et que l'Éternel ton Dieu t'a fait sortir du pays de la servitude. » Que ceux qui ont été secourus apprennent à secourir ; 2°) *La gratitude* envers Dieu suscite l'amour pour Lui et pour ses commandements ; 3°) *La ressemblance* : le peuple d'Israël est appelé à refléter devant les nations le caractère de son Dieu saint et miséricordieux. « Vous serez saints car je suis Saint, dit l'Éternel » ; 4°) *L'espérance* : les prophètes annoncent la venue d'un monde nouveau où la justice régnera, où il n'y aura ni pauvreté ni violences ; ce qu'Israël aurait dû vivre dans la Terre promise devient une attente jalonnée par des signes qui l'anticipent².

L'Eglise

Le peuple de Dieu de la Nouvelle Alliance, dispersé, minoritaire et persécuté parmi les nations, ne peut imposer

aux Etats les lois sociales du Pentateuque. Mais il faudrait une lecture superficielle du Nouveau Testament pour ne pas remarquer que le thème de la pauvreté y est sans cesse présent.

Jésus de Nazareth ne fut pas un réformateur social, mais sa vie et son enseignement sont une radicale remise en question des valeurs prônées par une société impitoyable envers les plus fragiles. Il serait bien trop long d'évoquer toutes les situations où on le voit proche des exclus, attentif aux plus petits d'entre eux, manifestant une compassion active envers ces pauvres auxquels il s'identifie totalement, lui le Fils de Dieu. La compassion de Jésus ne connaît pas de frontière. Si l'Eglise pre-

nait vraiment au sérieux le Sermon sur la montagne, quel contraste sauterait aux yeux entre sa manière de vivre et les normes de la société !

C'est précisément ce qui s'est produit avec les premiers chrétiens de Jérusalem, selon les chapitres 2 et 4 du livre des Actes. Leur mise en commun des biens n'était pas, comme on le pense souvent, dictée par l'euphorie des premiers jours. C'était l'expression d'une volonté de vivre, déjà sur la Terre, la réalité du Royaume de Dieu où il n'y aura ni riches ni pauvres. Un programme hérissé de difficultés certes, mais l'institution des

« L'information doit être transformée en connaissance, la connaissance en sensibilité et la sensibilité en engagement. »

(Elie Wiesel,
« Le cas Sonderberg », ...)

² Pour aller plus loin, nous conseillons vivement la lecture de : Christopher J.H. Wright : *Ethique et Ancien Testament* (Excelsis 2007).

diacres (Actes 6.1-6) prouve que les Apôtres ne se sont pas laissés rebuter par les obstacles et ont voulu inscrire dans le temps la mise en œuvre d'une réelle solidarité entre les membres de l'Église du Messie-Jésus.

Le sens d'une responsabilité mutuelle s'étend très vite, au-delà de la communauté locale, aux relations entre Églises : voyez l'initiative des chrétiens d'Antioche, suite à une parole de Dieu (prophétie) de secourir leurs frères de Judée touchés par la famine (Ac 11.27-30). Mais cet engagement s'étend aussi hors de l'Église. Les rédacteurs des Évangiles prouvent que les premiers chrétiens se sont souvenus des appels de leur Seigneur à l'amour sans frontière – y compris de l'ennemi – illustré entre autres par la parabole du bon Samaritain portant secours à celui qui n'est pas de sa race.

L'étonnante insistance de l'apôtre Paul à propos de la collecte pour les pauvres de Jérusalem (qu'il appelle *koinônia* : communion) montre que le problème de la pauvreté n'était aucunement une question annexe à ses yeux (cf. 2 Co, ch. 8 et 9, mais aussi Rm 15.26-27, Ga 2.10 ; 1 Co 16.1-2). L'éthique paulinienne met clairement en garde contre l'illusion de l'accaparement des richesses et toute forme d'égoïsme qui est un péché contre le corps de Christ.

Quant à l'apôtre Jean, son « épître de l'amour » (1 Jean) est un plaidoyer pour que cet amour, bien loin d'être un vague sentiment, soit un engagement actif en faveur des frères défavorisés : « Si quelqu'un possède les biens du monde, qu'il voie son frère dans le besoin et qu'il lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ? » (1 Jn 3.17)

Nous avons déjà mentionné l'appel

ardent de Jacques pour des salaires équitables. Rappelons aussi son indignation : « Vous avez déshonoré le pauvre ! » (Jc 2.6)

Ces quelques paragraphes ne prétendent pas présenter une étude du thème de la lutte contre la pauvreté dans la Bible. Plus modestement, elles ouvrent quelques pistes pour inciter les lecteurs à les explorer eux-mêmes – le parcours qu'ils découvriront les stimulera par sa richesse et leur interdira d'échapper à une interpellation personnelle.

J.B.



Églises évangéliques et œuvres sociales



ANDRÉ POWNALL¹

¹ Professeur de théologie pratique à l'Institut Biblique de Nogent-sur-Marne et secrétaire de l'Action Sociale Évangélique (ASEV)

Du fait que « la façon parfaite de pratiquer la religion » consiste, entre autres, à « prendre soin des orphelins et des veuves dans leur malheur » (Jc 1.27), l'aide sociale a toujours eu sa place dans la vie de l'Église. Dans la France du 19^e siècle, le courant évangélique du protestantisme a fait preuve d'un certain dynamisme dans ce domaine, son fleuron étant sans doute l'action de l'Armée du Salut, implantée à partir de 1881.

Alors que les évangéliques sont encore très marginaux dans la société française en 1945 (seulement 50.000, selon Sébastien Fath, *Du ghetto au réseau*, p. 214), leurs œuvres sociales connaissent une extension impressionnante au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Avec d'importantes subventions publiques à l'appui, l'Armée du Salut devient l'un des partenaires principaux de l'État dans la lutte contre l'exclusion et la précarité

(les figures actuelles de la pauvreté). Les assemblées mennonites multiplient leurs établissements au service des handicapés et des personnes âgées en région parisienne (Amis de l'Atelier et Domaine Emmanuel) et dans l'Est de la France. L'Association Baptiste pour l'Entraide et pour la Jeunesse (ABEJ) développe des structures importantes dans le Nord, la Picardie et l'Île-de-France. Les assemblées dites « de Frères » ne restent pas les bras croisés, non plus, que cela soit par le biais de l'Association Culturelle et de Bienfaisance de l'Entraide Évangélique (Maison de retraite La Clairière, etc.) ou par des initiatives locales, comme dans la création de l'Entraide-le Relais à Strasbourg.

Plus de 120 associations caritatives sont listées dans le chapitre « Œuvres sociales » de l'Annuaire Évangélique 2007. Certaines poursuivent leur action à l'extérieur de l'Hexagone, quelques-unes sur le plan purement local, mais d'autres ont un rayonnement régional ou national. Les unes vivent de dons et mobilisent surtout des bénévoles, les autres reçoivent des subventions et emploient des équipes de professionnels. On trouve dans ce chapitre de l'Annuaire la mention d'une vingtaine de Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, destinés à répondre aux besoins de personnes en grande difficulté. Les maisons de retraite ainsi que les foyers de divers types sont un peu plus nombreux, témoins de l'engagement des chrétiens évangéliques en faveur de leur prochain.

Souvent à l'initiative d'hommes et de femmes visionnaires, qui mobili-

sent des équipes de chrétiens engagés autour d'eux, les œuvres sociales ont tendance à s'institutionnaliser peu à peu et à perdre leur caractère distinctement chrétien. C'est une quasi constante de l'Histoire, et dans la mesure où les chrétiens ouvrent la voie à l'intervention des pouvoirs publics, on ne peut que s'en réjouir... et prier que Dieu suscite de nouveaux visionnaires pour ouvrir de nouvelles voies de soulagement de la misère humaine !

Le principe de la séparation de l'Église et de l'État serait-il un facteur aggravant de cette tendance à la sécularisation ? L'État ne subventionne que des actions ayant des objectifs culturels. Le maintien du témoignage chrétien organisé dans une œuvre sociale subventionnée passe obligatoirement par une structure parallèle, s'appuyant sur des fonds privés. Cela passe par des voies différentes. Par exemple... la direction du Domaine Emmanuel finance le poste à mi-temps d'un aumônier évangélique (Thierry Seewald) par des fonds associatifs. L'équipe de responsables de la Mission Évangélique parmi les Sans-Logis, en partie issue de l'assemblée de Paris-Nation, a fait une sorte de vœu de « modestie », afin de limiter la dépendance de la Mission par rapport aux fonds publics et pouvoir garder le lien entre le social et le spirituel.

D'une seule voix, semble-t-il, les œuvres évangéliques déplorent la difficulté de recruter dans les Églises évangéliques le personnel qualifié nécessaire pour animer leur action. Pourquoi les chrétiens évangéliques ne considèrent-ils pas les métiers du service social

comme un domaine prioritaire de leur engagement professionnel ? Et le service social comme une belle occasion d'engagement chrétien bénévole ?

Comment comprenons-nous la parole de Jésus à ses disciples, « Vous aurez toujours des pauvres avec vous » (Jn 12.8) ? Comme une fatalité à subir, car il n'y a rien à y changer ? Comme la preuve de l'ineptie des pouvoirs publics ? Comme une réalité à éloigner autant que possible de notre route ? Comme une croix à porter et un moyen éventuel pour nous racheter ? Comme le reflet de notre propre pauvreté humaine (à refuser et à fuir, ou à accueillir humblement) ? Comme un cadeau de Dieu (car les pauvres sont ses « précepteurs »... ils nous donnent une heureuse occasion d'exprimer notre amour pour lui) ? Voulons-nous pratiquer notre religion de manière parfaite ?

Comment donc améliorer les relations entre les Églises évangéliques et les œuvres sociales d'inspiration évangélique (ou non) et encourager l'engagement chrétien dans le social ? Les travailleurs sociaux chrétiens remplissent une mission difficile et parfois usante, et ils ont besoin des prières, du soutien et de l'accompagnement de l'Église. Afin de faire face aux problèmes sociaux qu'elles rencontrent, les Églises, à leur tour, peuvent faire appel aux conseils des « professionnels » dans leur sein (tout en évitant de leur imposer des charges supplémentaires).

Les œuvres sociales sont un lieu de formation et de service pour les chrétiens, et les Églises sont bien sûr une source potentielle très précieuse de dons en



argent et en nature, ainsi que de bénévoles, pour les œuvres. Cela présuppose, cependant, des occasions pour faire connaissance ensemble, et cela passe idéalement par la mise en place de véritables partenariats entre Églises et œuvres.

Jésus nous dit : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu... » (Mt 6.33). Églises et œuvres, travaillons-y ensemble !

A.P.

Vends tout ce que tu possèdes, distribue le produit de la vente aux p

(Luc 18.22)¹

Voilà une prescription de Jésus dont la radicalité pose problème : je ne suis pas prêt à l'appliquer et j'ai le sentiment qu'elle est une condition du salut.



MARCEL
REUTENAUER

Il convient tout d'abord de s'intéresser à l'évènement que Marc nous relate (Lc 18.18-27). Il est communément appelé l'épisode du « jeune homme riche² ». C'est lui qui vient à la rencontre de Jésus. Répondant à sa quête de la vie éternelle – par rapport à laquelle cet homme a le sentiment d'avoir fait tout ce qui lui semblait possible sans trouver l'assurance du salut – Jésus propose la seule chose nécessaire : le suivre en renonçant à tout.

Cet ordre est l'épreuve qui fait tomber ses illusions et révèle en fait où était l'attachement de son cœur, son idole inavouée. Et cette exigence divine, pourtant assortie d'une promesse – « tu auras un trésor au ciel » – est insurmontable pour lui.

La relation à l'argent et aux biens matériels a été maintes fois abordée par Jésus³. La parole la plus forte étant : « Nul ne peut servir deux maîtres [...] Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon »⁴. Eclairés par cette parole nous comprenons clairement que c'est le 1^{er} commandement⁵ que cet homme avait transgressé. Il a malheureusement persisté dans sa transgression et n'a pas vu le gain que représentait la confiance placée en Jésus seul et la communion avec Dieu.

Plus encore, l'invitation de Jésus n'était pas seulement d'abandonner sa confiance en ses richesses mais aussi de distribuer aux pauvres le produit de la vente. Là encore, cet homme est en porte-à-faux avec la Loi divine : il ne pratique pas le commandement - qui est semblable au premier - « d'aimer son prochain comme soi-même »⁶ et les pauvres, les plus défavorisés en particulier. Sa richesse ne l'a pas rendu plus généreux mais plus avare.

En voyant l'homme s'en aller tout triste, Jésus dit : « Qu'il est difficile à ceux qui ont des biens d'entrer dans le royaume de Dieu ! » (v. 24). Il identifiait ainsi la richesse et la sécurité qu'elle procure, comme l'un des plus grands obstacles à l'engagement par la foi...

Avant de tirer une conclusion pratique à notre usage, il faut encore relever qu'il n'y a pas, dans l'ensemble de la Bible, de condamnation de la richesse par principe. La richesse est légitime si elle est le fruit du travail ; même du travail d'ouvriers

¹ Voir aussi les textes parallèles : Mt 19.16-22 ; Mc 10.17-22

² D'après les précisions de Mt 19.20 et 22

³ Dans l'Évangile de Luc par exemple : 12.13-15 et 16-34 ; 16.1-13 ; 16.19-26 ; 18.18-27 ; 21.1-4

⁴ Mt 6.24 ; Lc 16.13

⁵ Ex 20.3 ; Dt 5.7

⁶ Lv 19.18 ; Mt 22.39 ; Mc 12.31

Les pauvres !

s'ils ont été rémunérés par un salaire juste. Par contre, le principe de la solidarité, que celui qui possède des biens doit exercer envers ceux qui en sont dénués, est maintes fois rappelé.⁷

La parole de Jésus à l'adresse de l'homme riche ne constitue donc pas l'énoncé d'un principe général d'après lequel tous les chrétiens devraient nécessairement se dépouiller de tous leurs biens. Mais par cet exemple, il enseigne à tous ses disciples qu'ils doivent vivre dans un renoncement du cœur qui leur permette de tout sacrifier quand Dieu le demandera.

Jésus n'enseigne pas non plus de faire « vœu de pauvreté » pour atteindre une perfection spirituelle selon l'idée catholique. Ce n'est pas le salut par les œuvres mais il s'agit de placer sa seule confiance en la providence de Dieu qui sait ce dont nous avons besoin.

La Parole de Dieu nous invite ici à nous examiner nous-mêmes. Sa radicalité nous oblige à réagir et nous met en face de nos sentiments qui sont révélateurs de réalités profondes :

- elle nous permet de prendre conscience du degré d'attachement aux biens matériels qui est le nôtre,
- elle nous permet de prendre conscience que, même en n'étant pas forcément de la catégorie des « nantis », nous sommes toutefois riches de toutes sortes de biens matériels,



- elle nous invite à faire l'inventaire des choses – pas seulement matérielles (confort, habitudes, dépendances) – que nous devrions peut-être abandonner,
- elle nous oblige à nous questionner sur notre perception des pauvres. En sommes-nous proches ?
- elle nous invite à examiner notre pratique de la libéralité. Quelle est la valeur réelle de ce que nous donnons pour les pauvres et les œuvres caritatives diverses ?
- elle nous questionne sur notre perception des réalités spirituelles. Est-ce que c'est « un trésor dans le ciel » ?

M.R.

⁷ Es 58.7 ; Ga 2.10 ; 1 Tm 6.18

⁸ Ep 2.8-9

⁹ Lc 12.22-34

L'Évangile de la prospérité

A la fin de sa vie, l'apôtre Paul mettait en garde contre une fausse doctrine selon laquelle « la piété est une source de gain » (1 Tm 6.5).

De nos jours, une fausse doctrine du même ordre pénètre au moyen d'Internet et de chaînes de télévision « chrétiennes » dans des millions de foyers du monde entier. Il s'agit de l'Évangile de la santé et de la prospérité.

Dans le contexte de ce numéro, nous nous en tiendrons essentiellement à l'Évangile... de la prospérité.



PIERRE COLEMAN

De quoi s'agit-il ?

Selon cette doctrine, la mort de Christ a non seulement vaincu la *malédiction* due à la Chute (Ga 3.10-13) mais aussi, et dès à présent, les *effets* de la Chute comme, par exemple, la maladie et la pauvreté. Aussi le chrétien doit-il s'attendre à recevoir par la foi, *ici et maintenant*, non seulement la vie éternelle mais aussi, et avec autant de certitude, la santé et la prospérité. Le chrétien malade ou pauvre déshonore Dieu par son manque de foi en donnant l'impression que Dieu ne tient pas ses promesses ou que Christ est mort en vain. Pour bénéficier de la prospérité promise, il faut revendiquer « par la foi » ce à quoi le croyant a droit, puis remercier Dieu de l'avoir déjà reçu et agir en conséquence, par exemple en adressant à une œuvre chrétienne un chèque pour une somme importante — même si on ne l'a pas. Résultat : des « évangélistes » deviennent millionnaires... tout en ruinant des croyants modestes qui se sont laissés prendre dans le



but soit de s'enrichir, soit de donner encore plus généreusement à l'œuvre de Dieu ou à des personnes dans le besoin.

Des bases bien fragiles

L'Évangile de la prospérité s'appuie sur un petit nombre de versets interprétés de façon contraire à l'enseignement général de la Bible. Prenons quelques exemples. Dans Jos 1.8, l'Éternel ne promet pas à Josué la prospérité mais la réussite comme successeur de Moïse. Ps 34.10-11 ne signifie pas qu'un croyant ne connaîtra jamais la disette (cf. Ph 4.12). La promesse de Mt 6.33 ne se rapporte pas aux richesses, mais aux besoins (v 31). Celle de Mc 10.29-30 n'encou-

rage pas à donner dans le but de recevoir (cf. Lc 14.12-14). L'abondance que Jésus donne aux siens (Jn 10.10) n'est pas la richesse matérielle, mais la vie éternelle (v 28). Le fait que Jésus possédait une (coûteuse) tunique tissée sans couture ne prouve nullement qu'il vivait dans le luxe (cf. Lc 9.58). 2 Co 8.9 ne signifie pas que Jésus est mort pour nous enrichir matériellement (cf. 8.2). 3 Jn 2 n'est pas une promesse, mais un simple souhait. Voilà quelques-unes des bases bien fragiles sur lesquelles a été érigé l'Évangile de la prospérité ! La gravité de l'erreur ressort en passant en revue l'enseignement global de l'Écriture sur la bénédiction et la prospérité.

La bénédiction divine

« Dans l'histoire biblique, la bénédiction apparaît dès le commencement : Dieu bénit ses créatures, en particulier Adam et Eve (Gn 1.28). Mais la malédiction, introduite par le péché (Gn 3.14, 17) empiète sur la bénédiction... [Après] le Déluge, la bénédiction divine est confirmée (9.1), mais elle demeure en lutte avec la malédiction (9.25-26). Lorsqu'il est appelé par Dieu, Abraham se voit promettre non seulement d'être béni, mais aussi de devenir "bénédiction"... Le renouvellement de la promesse indique que la bénédiction s'accompagne de promesses d'une terre, de renommée et de descendance (cf. 13.14-17 ; 15.5 ; 17.15-17). Le Deutéronome... affirme que la bénédiction divine est liée au choix fondamental... d'obéissance ou de désobéissance. La nécessité de ce choix, les prophètes ne cesseront de la rappeler.¹ » Ajoutons cependant qu'au temps présent le croyant jouit certes des « prémices de l'Esprit » (Rm 8.23) acquises par la mort de Christ, mais la plénitude de la santé et du bien-être matériel est réservée pour la vie sur la Nouvelle Terre (Ap 21.4 ; 22.1-5).

La prospérité matérielle

Sous l'Ancienne Alliance, Dieu promet à Israël des bénédictions spirituelles, mais surtout matérielles (Ps 103.1-6), à condition que son peuple fasse preuve d'obéissance ; dans le cas contraire il s'attirera la malédiction (Dt 28). Le livre des Proverbes inculque des *principes* élémentaires comme le fait que la paresse appauvrit tandis que le

travail enrichit (10.4 ; 13.4 etc.). Cependant il ne faut pas y voir des *promesses* s'appliquant en toute circonstance. En effet, l'Ecclésiaste rappelle qu'il existe de nombreuses exceptions à la règle, car des circonstances favorables ou défavorables jouent parfois un rôle déterminant (Ec 9.11-12). Le livre de Job dément nettement la théorie simpliste selon laquelle la prospérité est toujours le lot du juste et la pauvreté celui du méchant. Même sous l'Ancienne Alliance, les promesses et les avertissements adressés par Dieu à Israël ne s'accomplissent pas toujours à brève échéance. Même désobéissants, certains Israélites jouissent parfois d'une prospérité dont étaient privés des fidèles comme Asaph et Jérémie (Ps 73.3-22 ; Jr 12.1-2). Cette dure « épreuve de la foi » est nécessaire pour que l'obéissance à Dieu ne soit pas motivée par le désir d'obtenir un avantage matériel.

Sous la Nouvelle Alliance, Dieu accorde à l'Eglise des bienfaits matériels fort utiles et destinés à être partagés avec ceux qui en ont moins (Mt 6.33 ; 2 Co 9.8 ; Ph 4.19 ; 1 Tm 4.3-5 ; 6.17) mais surtout des bénédictions spirituelles encore plus précieuses (Ep 1.3-12). Contrairement à Israël sous l'Ancienne Alliance, l'Eglise ne constitue pas une nation habitant un pays particulier mais comprend des membres dispersés dans le monde entier. Aussi le niveau de vie des chrétiens est-il tributaire, parfois en grande partie, de la situation économique du pays qu'ils habitent ou du degré de persécution à laquelle ils sont exposés.

¹ Article « Bénédiction », *Grand Dictionnaire de la Bible*, Editions Excelsis,

Les principes inculqués par le livre des Proverbes (livre inspiré par Dieu et encore utile au chrétien, 2 Tm 3.16s) gardent certes leur valeur en tant que... règles générales ; mais sous la Nouvelle Alliance Dieu ne promet nulle part de récompenser systématiquement l'obéissance par la santé et la prospérité. Au contraire le NT nous apprend que certains croyants peu consacrés sont riches (Ap 3.17) tandis que d'autres croyants, exemplaires, connaissent une extrême pauvreté (Ap 2.9 ; 2 Co 8.2). Jésus lui-même possédait peu de biens terrestres (Lc 9.58), et les apôtres apparaissaient parfois comme n'ayant rien (2 Co 6.10).

Des avertissements significatifs

La Bible comporte de nombreux avertissements à propos des dangers spirituels de la prospérité matérielle. « Parmi les dangers de la richesse que signale déjà l'AT, mentionnons : l'orgueil (Pr 28.11), la vantardise (Jr 9.22), la confiance mise dans les biens matériels au lieu d'être placée en l'Éternel (Ps 52.9), l'ingratitude envers Dieu (Dt 8.17-18 ; Os 2.8)... Dans le NT de nombreux avertissements concernent le danger que représentent l'argent ou les biens. Dans le sermon sur la montagne, Jésus... met en garde contre l'avarice et l'inquiétude et dit que l'argent, érigé en idole (Mammon) détourne les affections, obscurcit la vue, dresse une barrière au service de Dieu et provoque la présomption... Il avertit ses disciples qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le Royaume de Dieu (Mc 10.23, 27). Le cœur s'attache aux biens matériels au lieu

de chercher à être « riche en Dieu » (Lc 12.21 ; cf. Ap 3.17). Dans la parabole du semeur, l'attrait des richesses étouffe la Parole (Mt 13.22)... L'amour de l'argent, dit Paul, est la source de tous les maux [- ou une source de toutes sortes de maux] (1 Tm 6.10). » [*Nouveau Dictionnaire Biblique, Editions Emmaüs, sous « Richesse »*]

Le mot de la fin

Cette dernière affirmation figure dans un passage (1 Tm 6.6-11) qui souligne le danger spirituel que représente, de nos jours, le soi-disant Evangile de la prospérité : « *C'est, en effet, une grande source de gain que la piété avec le contentement ; car nous n'avons rien apporté dans le monde et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter ; si donc nous avons la nourriture et le vêtement, cela nous suffira. Mais ceux qui veulent s'enrichir tombent dans la tentation, dans le piège, et dans beaucoup de désirs insensés et pernicieux qui plongent les hommes dans la ruine et la perte. Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux ; et quelques-uns, en étant possédés, se sont égarés loin de la foi, et se sont jetés eux-mêmes dans bien des tourments. Pour toi, homme de Dieu, fuis ces choses, et recherche la justice, la piété, la foi, l'amour, la patience, la douceur.* »

PC.



Economie de marché et superstitions

Cela fait bien longtemps que l'on ne croit plus à la génération spontanée en biologie, mais on y croit encore dans beaucoup de domaines de l'histoire et de la société.

Les mécanismes de l'économie entre autres peuvent-ils perdurer et se maintenir en équilibre « tout seuls » ?



THIERRY SEEWALD¹

Les crises mondiales

Les crises que traverse le monde actuellement, crise alimentaire, crise pétrolière, crise écologique, crise économique, ont mis à mal une croyance : le marché se régule « tout seul ». C'est-à-dire que pour l'économie de marché, la loi de l'offre et de la demande, la libre concurrence, ... font que les prix s'équilibrent

¹ Coordinateur du Défi Michée France



d'eux-mêmes². Actuellement, pratiquement tous les pays fonctionnent à des degrés divers sur les bases de l'économie de marché. Et beaucoup de chrétiens adhèrent sans difficulté à cette croyance.

Selon les théoriciens, pour que le système fonctionne, il faut que les acteurs soient rationnels.

Deux exemples suffiront pour montrer l'utopie du système :

- Il se trouvera toujours quelqu'un suffisamment plongé dans la misère pour accepter un travail pour une rémunération plus basse que son voisin.
- Il se trouvera toujours quelqu'un dont la famille est suffisamment affamée pour qu'il accepte de tout sacrifier pour acheter une nourriture à un prix exorbitant, espérant qu'un miracle suivra.

Et il se trouvera toujours quelqu'un (de rationnel ?) pour en profiter.

Les marchés sont aujourd'hui fortement influencés par les spéculateurs. Et l'appât du gain ne rend-il pas souvent irrationnel ?

Le roi

Pour l'économie de marché, quand sa logique est poussée à l'extrême, les États doivent intervenir le moins possible.

Le monde entier mange aujourd'hui les fruits amers de cette croyance³.

La Bible, elle, dit autre chose : Le roi doit faire « droit aux opprimés et aux malheureux de son peuple ! Qu'il sauve les enfants des pauvres et qu'il écrase l'opresseur ! ... Il aura compassion des faibles et des pauvres, il sauvera la vie des pauvres. Il les arrachera à la violence, à l'oppression, ils seront précieux à ses yeux. » (Ps 72.4, 13-14 – Semeur).

Au Psaume 82, Dieu lui-même interpelle les rois du monde : « Ah ! jusques à quand défendrez-vous les injustes et prendrez-vous le parti des méchants ? - Pause - Défendez le faible, l'orphelin ; soyez justes à l'égard du pauvre et du malheureux, libérez le faible et le misérable, délivrez-les de la main des méchants. » (Ps 82.2-4).

Et quel est le constat divin ? « Mais ils ne comprennent rien, ils ne savent rien, ils avancent tâtonnant parmi les ténèbres ; tous les fondements des pays du monde en sont ébranlés. » (Ps 82.5). C'est ce qui se passe aujourd'hui où les rois du monde sont désemparés en regardant la bête qu'ils ont créée.

« C'est pour moi extraordinaire que les Etats-Unis puissent trouver 700 milliards de dollars pour sauver Wall Street et que le G8 tout entier n'arrive pas à trouver 25 milliards de dollars pour sauver les 25 000 enfants qui meurent chaque jour de maladies que l'on pourrait prévenir. »

Bono, rock star (U2);
Sojo Mail, 25 Septembre 2008

² L'économie de marché peut se pratiquer de différentes manières en fonction de « systèmes de régulation » et de « mécanismes de répartition » voire de « protectionnisme » plus ou moins importants : ultralibérale, sociale-démocrate, etc. Ici c'est plutôt le modèle de type ultralibéral qui est mentionné.

³ On trouvera une réflexion plus développée sur cette question dans la déclaration du Réseau Michée (Déclaration de Queretaro) sur notre site :

<http://www.defimichee.fr/spip.php?article20>



Il n'est pas question ici de miséricorde et de compassion, mais de droit : faire droit, rendre justice, défendre, voilà les missions du roi. Le modèle économique actuel est idéaliste, rousseauiste, croyant que l'éducation amènera les hommes à agir avec raison.

Là encore la Bible s'inscrit en faux, elle parle d'hommes marqués par le péché, et l'éducation n'enlève pas le péché. Elle parle d'appât du gain, d'avidité, du méchant qui tord la justice et fausse les balances. L'avidité du méchant serait-elle magiquement contrôlée par le marché ?

La main invisible

Le célèbre économiste politique Adam SMITH envisage le marché comme une institution qui s'autorégule grâce à une « main invisible », personnifiant ainsi le fonctionnement du système. Jésus a personnifié la richesse, l'appelant Mammon et montrant ainsi sa nature idolâtre. Ne donnerait-il pas aujourd'hui un nom à celui à qui appartient cette « main invisible » ?

Le roi est nu

Le chrétien osera-t-il pointer son doigt vers cette superstition qu'est un « marché qui se régule tout seul » et s'écrier « le roi est nu » ?

Et les chrétiens oseront-ils demander aux rois des nations de faire leur travail, d'encadrer le marché par des lois qui protègent les faibles, d'intervenir lorsque les droits des pauvres sont lésés, de gouverner en somme au lieu de laisser un système gouverner « tout seul » le monde ?

Car s'il est du mandat du roi d'exercer la justice et d'intervenir pour protéger les faibles (Jr 22.3), il est du mandat du chrétien d'interpeller son roi pour l'appeler à la justice et au droit (Pr 31.8-9). C'est-à-dire non seulement à agir de façon juste, mais aussi à promulguer des lois qui protègent les personnes en situation de faiblesse. Car si le gouvernant ne le fait pas, il en rendra compte (Jr 22.4-5), et le croyant aussi, s'il ne l'a pas averti (Ez 3.18).

Il est d'une triste ironie que les gouvernants du Nord interviennent aujourd'hui sur les marchés pour protéger le système et leurs citoyens d'une manière qu'ils cherchaient à interdire aux gouvernants du Sud, sous prétexte d'agir pour le bien de ces peuples. Nous, chrétiens du

Nord, sommes parmi les bénéficiaires de cette injustice. Maintenant que le mensonge est patent, allons-nous dénoncer l'injustice et la refuser ?

T.S.



La pauvreté en France, et si nous pouvions quelque chose ?



La pauvreté dans le monde est loin d'être vaincue.

On constate, d'une manière générale, qu'il y a de plus en plus de pauvres et qu'ils sont de plus en plus appauvris même si la richesse globale a considérablement augmenté. Selon le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et malgré la croissance économique mondiale, l'écart entre les riches et les pauvres, s'élargit entre les pays développés et les pays en développement.

Il y aurait près de trois milliards² de femmes et d'hommes, dans le monde, qui vivent avec **moins de 2 dollars par jour**. 8 millions d'enfants meurent chaque année à cause



CLAUDE MARTINAUD¹

¹ Professeur en Classes Préparatoires des Grandes Ecoles, Docteur en Géographie

² Le seuil de pauvreté (monétaire) concerne les individus ou (les ménages) lorsqu'ils vivent avec un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. A l'échelle du monde ce seuil est fixé à 1 dollar par jour. Pour les pays développés il est fixé à 2 dollars par jour.

de la pauvreté, 150 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent des méfaits de la malnutrition.

L'insuffisance de ressources est souvent l'élément le plus visible de la pauvreté. Le plus difficile étant de trouver à partir de quel taux de privation, on peut être considéré comme pauvre... C'est à la fois une norme et une convention.

La pauvreté touche, à des degrés divers, tous les pays du monde qu'il s'agisse des pays dits riches et des pays dits pauvres. Et de fait, il ne faut pas croire que notre pays, la France, n'ait pas en son sein des personnes en grande difficulté.

L'histoire montre effectivement que le développement d'un pays n'empêche pas parallèlement le développement de la pauvreté et de l'exclusion.

La pauvreté en France

Il existe en France, ce que l'on appelle le calcul du seuil de pauvreté³. Ce dernier en hypothèse basse, est fixé par le très officiel INSEE⁴ et calculé comme suit : il est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Le seuil de pauvreté correspond généralement à des ressources inférieures à 50 % du revenu moyen. En France, comme dans les pays de l'Union européenne, ce seuil est relatif et évolue dans le temps. Ainsi, par exemple, les exigences de logement actuelles ne sont plus celles de 1954. La localisation géographique joue également un rôle non négligeable, le problème du chauffage ne se pose pas dans les mêmes termes à Nice et dans le Nord de la France. Aussi la précarité semble

« presque impossible » à apprécier. Mais voyons ensemble quelques chiffres.

Seuil de pauvreté 2005

En France, un individu peut être considéré comme « pauvre » quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 681 euros, pour une personne seule, hypothèse basse, mais certains organismes parlent de 817 euros soit 60% du revenu médian, hypothèse haute.

Un couple avec deux enfants en bas âge est « pauvre », hypothèse basse, si ses ressources ne dépassent pas 1 430 euros mensuels.

L'observatoire social des Bouches-du-Rhône nous donne, pour avril 2008, les chiffres suivants :

- 7 millions⁵ de pauvres en France dont 2 millions d'enfants (hypothèse haute).
- 2 millions de Français sont demandeurs d'une aide alimentaire.
- 1,5 million de personnes sont des travailleurs pauvres (8% de la population active).
- 1,7 million de personnes sont en-dessous du seuil de pauvreté et 1,3 million perçoivent un des neuf minima sociaux. L'INSEE, quant à lui, nous donne le chiffre d'environ 4 millions de pauvres dont 400 000 personnes seules... selon la définition la plus res-

³ Alternatives économiques, n° 155, janvier 1998 (extrait) : « Le concept [de seuil de pauvreté] est beaucoup plus récent en Europe [qu'aux Etats-Unis] : il a fallu y recourir lorsque l'on a éprouvé le besoin de comparer la situation de la pauvreté dans des pays aux pouvoirs d'achat assez différents. »

⁴ INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

⁵ Les chiffres pour la France ont été communiqués par le Haut Commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté.

trictive de la pauvreté (hypothèse basse).

On peut nuancer cette liste en précisant que 1,1 million de personnes perçoivent le RMI alors que, lorsque la prestation a été créée, on attendait seulement 100 000 demandeurs ! Il faut ajouter à cela les chômeurs : un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et qui en recherche un. Le nombre de chômeurs est, d'après les statistiques officielles, d'environ, « plus ou moins » 2 millions de personnes, toutes ne sont pas indemnisées.

Essayons à notre tour de synthétiser : la population française est désormais de 63 753 000 habitants au 1^{er} Janvier 2008. Sachant qu'il y a 7 millions de pauvres, hypothèse haute, c'est plus de 10% de la population qui est concernée par le problème : une personne sur dix. 4 millions de pauvres au sens étroit, hypothèse basse, c'est 6% de la population. Ce sont là des chiffres qui donnent à réfléchir.

Les Eglises et la pauvreté

La vraie pauvreté n'est pas ostentatoire : elle est humble et discrète. Cela doit redonner à l'Eglise une motivation nouvelle pour intervenir en faveur de celui qui est proche, et ce dans nos villages, nos villes et nos quartiers.

Dans quelques communautés, l'aide aux plus démunis prend le nom de diaconat, peut-être dans votre communauté y a-t-il un autre vocable ? Quoiqu'il en soit, on ne peut vivre replié sur soi sans tenir compte de la détresse qui est à nos portes. Le diaconat remonte au début de l'Eglise (voir le livre des Actes). Il y a mille et une façons de manifester

sa solidarité envers les autres : cela peut aller du bol de soupe l'hiver et... l'été, à la simple écoute de la détresse de l'autre. La solitude n'est-elle pas aussi un fléau qui accable notamment les plus démunis ?

L'exercice de la solidarité n'est pas optionnel. Il relève de la nature même de la mission de l'Eglise. Il est vrai cependant que quelques dangers nous guettent. La solidarité, d'abord, ne saurait tout légitimer. Toute intervention auprès des pauvres n'est pas, de soi, valide. En ces domaines, il ne suffit pas de faire, encore faut-il que ce qui est fait soit compétent et fécond, sinon, au lieu de charité, rôdent les dangers de complicité, d'assistanat, de paternalisme. Ces dangers bien réels ne sont pas cependant une excuse pour ne rien faire. Mais ne nous laissons pas gagner par le découragement, ne disons pas : « Que faire ? Cela ne relève pas de notre compétence ! » C'est vrai pour beaucoup d'actions, mais nous avons tous la possibilité de faire un peu, chacun à notre niveau soit individuellement soit en groupe.

Mt 25.37-40 : *Alors, les justes lui demanderont : « Mais, Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger ? Ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire ? Ou étranger et t'avons-nous accueilli ? Ou nu, et t'avons-nous vêtu ? Quand t'avons-nous vu malade ou en prison et sommes-nous allés te voir ? Et le roi leur répondra : Vraiment, je vous l'assure : tout ce que vous avez fait au moindre de mes frères que voici, c'est à moi-même que vous l'avez fait. »*

C.M.

Biblio graphie

Les pauvres avec nous La lutte contre la pauvreté selon la Bible et dans l'histoire de l'Église

BLANDENIER JACQUES, ÉD. LA LIGUE,
2006, 144 PAGES, PRIX : 7,00 €



L'auteur offre un panorama d'éthique chrétienne sur les questions de pauvreté. Après en avoir posé les fondements bibliques, il opère un survol de l'enseignement et de la pratique de l'Église

depuis les Pères de l'Église jusqu'aux actions menées et œuvres fondées au début du XXe siècle, en passant par la Réforme et les réveils protestants. Pour encourager les chrétiens à s'engager davantage dans toutes les formes déjà existantes d'action contre la pauvreté et les injustices.

Stop à la pauvreté Actes du colloque de la FLTE

COLLECTIF, ÉD. LA
LIGUE, 2007, 162
PAGES, PRIX : 8 €



Les chrétiens sont dans le monde mais ne sont pas du monde. Quel rapport entretiennent-ils avec le siècle dans lequel ils vivent ? L'Église a-t-elle un rôle, un message spécifique ? Sa mission est-elle de changer

le monde ou alors d'inviter chacun à changer de monde ? Le royaume de Dieu est-il à venir ? Appartient-il à l'aujourd'hui ou n'est-il que du registre de l'espérance ? Le chrétien doit-il s'engager dans le monde et dans la vie sociale ou s'isoler ?

La responsabilité du chrétien face à la pauvreté Quel équilibre entre évan- gélisation et travail social

CHESTER TIM, ÉD. FAREL, 2006,
240 PAGES, PRIX 16 €

Comment aider efficacement le sans-abri au coin de rue ? Mon argent sera-t-il vraiment utile à ces sinistres aperçus aux informations ? Dois-je leur apporter l'évangile ou un bol de soupe ? Comment résoudre cette tension entre donner la priorité à « l'évangélisation » ou à l'engagement social ? Riche de sa grande expérience dans ces deux domaines, l'auteur présente un engagement humanitaire sain, efficace et fondé sur les Écritures. Un accompagnement essentiel à la réflexion de tous ceux qui souhaitent se lancer ou sont déjà engagés dans la lutte contre la pauvreté.



La responsabilité du chrétien face à l'injustice

Témoignages d'espoir dans un monde souffrant

HAUGEN
GARY, ÉD.
FAREL, 2006,
208 PAGES,
PRIX : 16 €



Un sentiment d'impuissance nous envahit lorsque

les médias décrivent la prostitution enfantine, la persécution religieuse appuyée par les autorités, la violence raciale, la torture et les génocides. Des chrétiens ordinaires sont-ils en mesure de faire une différence ? Et Dieu ? Ayant dirigé l'enquête ordonnée par les Nations unies sur le génocide du Rwanda, Haugen apporte ici des conseils concrets sur la façon dont nous pouvons nous lever pour réclamer la justice dans le monde. John Stott écrit dans sa préface : « Je défie quiconque de relever la tête indemne après s'être plongé dans ce livre. En fait, le conseil que j'adresserais aux candidats lecteurs est le suivant : Ne lisez pas ce livre !... à moins d'être prêts à être choqués, remis en question, convaincus et transformés. »



L'éthique et l'Ancien Testament

WRIGHT CHRISTOPHER, ÉD. EXCELSIS, 2007, 608 PAGES, 38 €

Et si l'Ancien Testament avait des choses à nous apprendre en ces temps où les questionnements en matière d'éthique se font de plus en plus nombreux, où l'on se rend compte de plus en plus des limites de notre individualisme, de l'indifférence qu'il peut générer et des dégâts qu'il peut causer à autrui ? Survolant tout l'Ancien Testament, l'auteur aborde toutes les questions, notamment de dimension sociale, qui pour certaines sont les plus brûlantes du monde contemporain, comme l'écologie, la pauvreté, la politique, les lois et la justice ou encore la culture et la famille.



Ne me donne ni pauvreté ni richesse

BLOMBERG CRAIG L., ÉD EXCELSIS, 2001, 320 PAGES, PRIX : 20 €

Le chrétien occidental vit dans une société portée par les courants de l'idéal matérialiste et de l'égoïsme hédoniste. Pour résister à ces flots, il est tenté, en matière d'argent et de richesses, de s'accrocher aux deux bouées



percées que sont les spiritualités de la privation et la théologie de la prospérité.

Mieux vaut emprunter la voie éclairée par le phare de l'Écriture que trace pour nous ce travail de théologie biblique sans équivalent, mené avec équilibre et précision, sur l'argent et les possessions matérielles et qui se termine par des applications pertinentes pour notre époque.

Capitalisme et richesse

GRIFFITHS BRIAN, ÉD. EXCELSIS, 1997, 132 PAGES, PRIX 11 €

À une réflexion documentée et biblique sur le but de l'économie et l'arrière-plan philosophique des théories économiques, l'auteur joint un appel à un engagement critique des chrétiens dans la vie économique, au service de Dieu et du prochain.



Création du « Réseau des Scientifiques Evangéliques »

Sous l'égide de l'AGBUF vient d'être créé le « Réseau des Scientifiques Evangéliques ». Ce réseau, ouvert à tout scientifique chrétien, de rencontrer d'autres chrétiens engagés dans la recherche, l'enseignement et les études des sciences pour qu'ensemble, ils puissent :

- élaborer une vision chrétienne de la nature, de la portée et des limites de la pratique scientifique
- débattre des questions qui se posent à l'interface entre science et foi
- réfléchir aux enjeux éthiques, sociaux et environnementaux des sciences et de leurs applications techniques

- mieux articuler leur pratique scientifique et leur engagement religieux
- s'encourager à être témoins du Christ dans leur milieu professionnel
- rendre disponible au public une réflexion évangélique rigoureuse sur les interactions entre science et foi.

Une première journée d'étude et de réflexion a eu lieu le 17 janvier 2009. Plus d'informations se trouvent sur le site: www.scientifiquesevangeliques.org

¹ Association des Groupes Bibliques Universitaires de France





William BOOTH et l'Armée du Salut

Un exemple pertinent d'engagement social évangélique, qui nous vient du passé et qui est toujours d'actualité, est celui de l'Armée du Salut. Cette « Armée », née en 1865 du Méthodisme anglais (mouvement dû à l'évangélisation zélée de John et de Charles WESLEY, et de George WHITEFIELD au 18^{ème} siècle) a été fondée par William BOOTH (1829-1912), pasteur méthodiste, de Nottingham, GB.



PIERRE
WHEELER

Débuts

Dans les quartiers miséreux de l'Est londonien, BOOTH et son épouse évangélisent d'abord sous le nom de « Mission Chrétienne ». Ils annoncent l'Évangile en appliquant le slogan : « Soupe, Savon, Salut ». Les BOOTH se rendent compte qu'avant d'évangéliser ils doivent pourvoir aux besoins matériels de leurs pauvres auditeurs. Ainsi l'œuvre sociale commence.

Développements

BOOTH un jour parle de sa Mission comme d'une « armée de salut ». Le nom colle. Du coup, BOOTH devient « le Général » ; les responsables, des officiers et officières ; les postes d'évangélisation, des citadelles ; les membres, des soldats. Tout salutiste engagé revêt son uniforme. Le drapeau, portant les mots « Sang et Feu »¹ révèle la motivation spirituelle de cette armée « de rue ». Leur musique de fanfare joue un rôle indéniable, attirant des foules d'auditeurs en plein air, car les salutistes saisissent les mélodies mondaines



WILLIAM BOOTH

en y mettant des mots chrétiens. « Pourquoi le Diable aurait-il les meilleures mélodies ? » s'amuse BOOTH.

Extension à l'étranger

L'Armée progresse rapidement en An-

¹ Sang de Jésus-Christ et Feu du St-Esprit



LA CITÉ-REFUGE

gleterre. Des postes s'ouvrent un peu partout. Le zèle des officiers et des soldats est contagieux. On parle de « soldates alléluia » et de « réunions hosanna » !! Et des œuvres sociales de suivre de près cette évangélisation exubérante ! Centres de soins, maisons pour handicapés, centres pour clochards voient le jour.

En 1880, l'Armée du Salut s'exporte. D'abord en Amérique du Nord, puis en Inde, etc.

En France

En 1881, la fille de William BOOTH, Catherine, appelée plus tard la « Maréchale », arrive à Paris. Travail pionnier, s'il en est ! L'œuvre, peu appréciée par les Eglises protestantes alors existantes, reçoit l'estime de l'Eglise libre qui fait état du « zèle superbe » du mouvement et de son « héroïque dévouement pour le salut des âmes ». Des salles sont ouvertes, toujours plus grandes, et les



CATHERINE BOOTH

œuvres suivent : La Cité-Refuge, le Palais de la Femme, la Maison du Jeune Homme, etc. Dans d'autres villes : Valence, Nîmes, Lyon, Le Havre, Lille, Toulouse, Bordeaux, ... des centres prennent racine.

Deux organismes composent le témoignage salutiste aujourd'hui : **la Fondation**, possédant une cinquantaine d'établissements sociaux en Métropole et employant 2 000 salariés. Sa devise : « Secourir, Accompanyer, Recon-

struire ». Ensuite, **la Congrégation** avec ses 25 postes d'évangélisation et une aumônerie. Sa devise : « Avec Dieu, avec l'autre, avec soi ».

Dans le monde entier, l'Armée du Salut est présente dans 113 pays et on compte un total de 2 millions et demi d'engagés. Les œuvres sont financées principalement par des dons et des legs.

Influence dans notre pays

L'une des victoires frappantes de l'Armée du Salut a été la suppression du bagne suite au reportage d'Albert LONDRES en 1923 concernant les cruautés affreuses que les bagnards subissaient en Guyane. En 1936 l'Enseigne Péan, représentant l'Armée du Salut, (après déjà 3 ans de présence salutiste en Guyane française) était en présence du Garde des Sceaux et d'autres hauts fonctionnaires d'Etat, pour établir le projet de loi sur la suppression du bagne en Guyane. L'Armée s'est alors engagée à s'occuper de la réinsertion des bagnards rapatriés en Métropole. Ce qu'elle fit.

Conclusion

Pour terminer, une citation pertinente de William BOOTH : « Certains aiment vivre près d'un temple ou d'une salle évangélique, moi, je veux ouvrir un centre de secours tout près des portes de l'enfer. »

P.W.



Témoignage

Le commerce équitable, un outil efficace contre la pauvreté



CHRISTIAN HOUEL

« Tu aimeras ton prochain »
« Tu n'exploiteras pas ton prochain »

Voilà deux textes bien connus de la Bible qui nous amènent à regarder notre prochain et qui résument l'aventure dans laquelle nous nous sommes lancés, Alice et moi, en créant une Association « Agir Autrement » il y a maintenant un an.

Cette association définit son action par ce slogan : « Développements durables par le commerce équitable ».

Le fait d'écrire « développements » au pluriel est volontaire. Le développement durable n'est pas uniquement écologique, il doit être aussi et surtout facteur d'équilibre économique et d'épa-

nouissement social pour les personnes les plus démunies des pays du Sud.

Il s'agit de rendre à des êtres humains (mes prochains) leur dignité, en leur permettant de vivre de leur travail.

Pendant 20 ans (déjà) nous avons mené des actions ponctuelles d'animation Commerce Équitable sur Saint-Maur et le département du Val-de-Marne dans le cadre de l'Église.

À l'occasion d'un changement d'orientation quant à mon ministère à plein-temps dans l'Église, j'ai créé cette association pour faire de l'information et de la sensibilisation quant aux réalités du com-

merce équitable et à son impact sur les producteurs ; ces deux aspects s'accompagnent de la diffusion de produits alimentaires et artisanaux d'Artisanat SEL.

Un an d'existence et d'actions sur le terrain m'ont conforté quant à la pertinence d'une telle action, tant au niveau de l'information, aujourd'hui encore nécessaire sur les tenants et aboutissants du commerce équitable, que

de l'importance d'une présence régulière (sans magasin) auprès du public, non seulement pour parler, mais aussi montrer et faire goûter...

Les personnes reconnaissent la qualité du travail dans l'artisanat et le bon goût des produits alimentaires.

On est passé d'une action ponctuelle à une présence régulière.

C'est pour moi un service pour Dieu, envers mon prochain, service qui demande du temps, du travail, de la disponibilité, pas mal de manutention, mais le résultat en vaut la peine.

Quand vous voyez dans un reportage, comme ceux qu'Artisanat SEL vous proposent sur le travail en Inde, au Népal et à Madagascar, ce

que l'on peut faire avec le surplus du montant de l'argent obtenu par les ventes de produits du Commerce équitable... alors vous avez envie de faire plus pour eux.

Alors ! Pourquoi pas vous ? Lancez-vous dans l'aventure !!! Je veux bien vous y aider.

Christian HOUEL



Association « Agir Autrement »
Tél. : 06 80 90 60 44
Courriel :
agir-autrement@hotmail.fr
Site Internet :
www.agir-autrement.fr

La place du chrétien dans le monde :

évolution de la pensée évangélique au XXI^e siècle¹



STÉPHANE LAUZET²

Dès l'origine, le christianisme a développé ce que nous appelons une action sociale et invité tout un chacun (y compris les dirigeants) à agir pour le bien et les réveils ont toujours comporté une dimension sociale.

On pense à FINNEY et à ses convertis qui lancèrent plusieurs réformes sociales (notamment la lutte contre l'esclavage). On peut évoquer aussi John BOST, le fondateur des asiles du même nom ou WESLEY, tout autant prédicateur de l'Évangile que prophète de la justice sociale. Ou bien encore, Henri DUNANT, le fondateur de La Croix-Rouge, ou la multitude de ces missionnaires qui ne se contentèrent pas d'annoncer le Salut en Jésus-Christ, mais travaillèrent à amé-

¹ Extraits, reproduits avec autorisation, d'un article disponible en intégralité sur le site du Défi Michée :

www.defimichee.fr/IMG/pdf/La_place_du_chretien-2.pdf

² Secrétaire Général de l'Alliance Évangélique Française

liorer les conditions de vie des peuples vers lesquels ils étaient envoyés.

Le missiologue, R. PIERCE BEAVER, écrit : « on peut remonter le cours de l'Histoire jusqu'aux apôtres pour se rendre compte que l'action sociale a toujours accompagné l'effort missionnaire... Tout au long du XIX^e siècle, ils travaillèrent à l'implantation d'écoles... et d'industries locales... Ils s'opposèrent au commerce des esclaves... Ils combattirent avec acharnement pour les droits de l'homme en Chine... Ils s'opposèrent à l'esclavage social et économique des démunis et des parias dû au système des castes, en Inde ».

On ne manquera pas de remarquer que les évangéliques ont baissé la garde au XX^{ème} siècle et abandonné ce bel élan. Quelles sont les raisons de cet abandon ? Et quelles sont les étapes décisives qui ont amené les chrétiens évangéliques à reconsidérer leur positionnement, leur présence au monde ?

1. Quatre bonnes raisons pour ne pas se soucier des questions sociales et politiques

Les quatre points suivants ont souvent amené les chrétiens, pourtant soucieux de fidélité, à négliger tel ou tel aspect du message de l'Évangile.

- La lutte contre le *libéralisme théologique* et la nécessité de défendre un christianisme biblique et historique, faisant porter tous ses efforts sur les points essentiels de la doctrine.
- La réaction à l'*Évangile social*, qui s'oppose à l'Évangile du Salut. Ses propagateurs affirment qu'il ne faut

pas « conduire des individus au ciel, mais... transformer la vie sur terre pour qu'il y règne l'atmosphère céleste ». Ils identifient le Royaume de Dieu à « la reconstruction de la société sur des fondements chrétiens ».

- Le *pessimisme* lié aux circonstances dramatiques, guerres et autres. Ces événements tragiques tendent à montrer qu'il est décidément impossible de réformer l'homme et la société, tellement l'être humain est dépravé.
- Une *vision dispensationnaliste* de l'Histoire. Le monde court à sa perte et seule la seconde venue du Seigneur changera quelque chose : à quoi bon tenter quoi que ce soit puisque tout est appelé à disparaître ?

2. Quatre étapes décisives

Dans les années 60, la société entra dans une période de profondes mutations. Cette remise en cause toucha aussi l'Église et amena plusieurs à se questionner sur la place des chrétiens dans le monde.

- La **Déclaration de Wheaton**, en 1966, souligne « la priorité de la prédication de l'Évangile à toute créature et le témoignage chrétien associé à l'action sociale évangélique ». Les participants de ce congrès missionnaire appellent les évangéliques à « prendre ouvertement et fermement position pour l'égalité sociale, la liberté et toutes les formes de justice sociale de par le monde entier ».
- Le **Congrès international pour l'évangélisation mondiale** à Lausanne en 1974 souligne que « l'évangélisation et l'engagement

sociopolitique font tous deux partie de notre devoir chrétien » tout en affirmant que l' « Eglise doit accorder la priorité à l'évangélisation ».

- La **Consultation sur le rapport entre l'évangélisation et la responsabilité sociale**, organisée à Grand Rapids en juin 1982, sous les auspices du Comité de Lausanne et de l'Alliance Evangélique, amène le



mouvement évangélique à préciser sa compréhension de la place du chrétien dans le monde. « L'Evangile est la source dont découlent l'évangélisation et la responsabilité sociale ». L'engagement social du chrétien est à la fois une conséquence et une préparation de l'évangélisation ; tous deux doivent aller de pair.

- La **déclaration de Queretaro** – Mondialisation et Pauvreté – 2003
- 185 dirigeants d'ONG chrétiennes, membres du **Réseau Michée**, ori-

ginaires d'une cinquantaine de pays, affirment qu' « en tant que disciples de Christ, nous devons remettre en cause ce qui est au cœur de la mondialisation économique contemporaine, à savoir l'idolâtrie de Mammon. La résistance aux pressions de la société de consommation – une société construite sur de fausses suppositions et des valeurs biaisées – n'est pas facultative. Les problèmes que pose le capitalisme global ne sont pas

simplement, et même d'abord, économiques ou techniques mais moraux et spirituels ». Ils invitent les Eglises à « manifester [leur] préoccupation pour la justice et une gestion responsable des ressources ». La déclaration

manifeste la conviction des participants d'être « appelés à la tâche prophétique d'insister pour que les dirigeants du monde remplissent le mandat que Dieu leur a donné de se soucier des pauvres ».

Ces rapports et déclarations témoignent d'une prise de conscience et d'un souci de cohérence. Leur lecture n'est pas sans soulever quelques questions qui tournent autour de la notion même de politique et du rôle que l'on entend faire jouer

à l'Eglise en la matière. Cela conduit à préciser les points suivants :

- Jésus ne s'est jamais engagé politiquement au sens restreint du terme. Il n'a pas créé de parti ni tenté d'infléchir la politique de César ou d'Hérode. Pourtant, son ministère a eu une dimension politique dans la mesure où les valeurs et les normes qu'il a mises en avant modifiaient la vie de ceux qui les ont suivies.
- Certaines situations personnelles ne peuvent être résolues que si le système change. Aider les personnes en difficulté, sans chercher à intervenir sur ce qui est la cause de leurs problèmes, n'est pas très réaliste (s'il y a beaucoup d'accidents à un carrefour, faut-il multiplier les ambulances ou installer des feux tricolores ?).
- L'enseignement de l'Ecriture a des répercussions d'ordre social mais il existe un risque bien réel de politiser le christianisme et de réinterpréter la foi selon des schémas d'actions sociale et politique. La foi chrétienne ne peut être réduite ou identifiée à un programme politique.

3. Quatre bémols

- L'Eglise ne doit pas négliger, ou oublier même, sa mission première, à savoir l'invitation lancée à chaque individu d'être réconcilié avec Dieu en vue de sa rédemption personnelle.
- La couleur politique de l'Eglise peut, quelquefois, n'être qu'un écho de l'« idéalisme moral et politique de la culture environnante ». Si le discours de l'Eglise n'est qu'une déclinaison religieuse des idées du monde, à quoi

cela rime-t-il ? (thermomètre ou thermostat).

- L'Eglise, en tant que telle, est-elle vraiment compétente ?
- On ne doit pas mésestimer la réalité du péché, la corruption et la dépravation de l'homme.

En quelques décennies, nous avons pris la mesure de l'extrême fragilité du monde que nous habitons. Nous avons découvert que les autres humains et les autres peuples ne sont pas les seuls à être menacés par nos entreprises et nos projets. La planète elle-même est devenue vulnérable.

Bien sûr que nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera !

Bien sûr que nous savons que rien ne peut vraiment changer si le cœur de l'homme n'est pas changé !

Bien sûr que nous savons que le monde privilégie le plus fort au détriment du plus faible, la rentabilité et le profit au détriment du bien-être de l'homme !

Nous n'avons pas le pouvoir, mais nous pouvons avoir de l'influence.

Nous n'avons pas forcément les solutions à tous les problèmes, mais nous avons une petite idée de ce qui est bien et mal, de ce qui est juste et injuste.

Témoigner de Jésus-Christ, c'est aussi cela !

C'est inviter chacun à lever les yeux, à regarder au Créateur, à se situer dans une juste relation avec lui, à accepter de prendre sa place de créature et à aimer la dépendance dans laquelle il nous place.

S.L.